



TAXE D'APPRENTISSAGE 2021

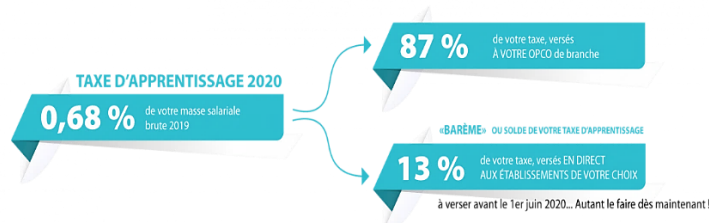
Participez à la formation de vos futurs collaborateurs !



Ce qui a changé depuis 2020

L'article L6131-2 du Code du Travail a instauré une « **contribution unique à la formation professionnelle et à l'apprentissage** » composée de la contribution à la formation professionnelle et de la taxe d'apprentissage.

- ✓ Le montant de la taxe d'apprentissage reste inchangé, de même que son assiette. **Le taux s'élève à 0,68 % de la masse salariale des entreprises** (hors Alsace Moselle).
- ✓ **La taxe d'apprentissage est désormais scindée en deux :**



- ✓ **Suppression des intermédiaires :** la fraction de 13% de la taxe d'apprentissage est versée directement par l'entreprise au lycée.
- ✓ **Les entreprises choisissent désormais directement à quelles écoles verser la taxe.** Elles peuvent choisir plusieurs bénéficiaires. **L'Insitut Sandar La Salle reste bénéficiaire de la taxe d'apprentissage.** A partir de 2020, la fraction de 13% de la taxe d'apprentissage pourra être fléchée vers notre établissement.

A quoi sert la Taxe ?

Les recettes de la taxe d'apprentissage représentent une ressource essentielle pour notre établissement en nous permettant **d'investir dans le matériel nécessaire à la formation des lycéens et étudiants, de renouveler nos équipements ou encore recruter des intervenants professionnels.**

Par le biais de votre taxe d'apprentissage, vous devenez un partenaire privilégié de L'Institut Sandar et soutenez une formation en phase avec les attentes des jeunes et la réalité des entreprises.

Modalités de versement

L'Institut Sandar - La Salle est un établissement de formation sous contrat avec le Ministère de l'Agriculture, habilité à percevoir la taxe d'apprentissage

L'échéance pour verser la taxe d'apprentissage est comprise entre le 1^{er} janvier et le 31 mai 2021.

1. Remplir le formulaire ci-joint

2. Vous pouvez régler :

Par chèque : à l'ordre de l' **INSTITUT SANDAR**

à envoyer à l'attention de la Direction, Institut Sandar, 392 Chemin de la Sablière - 69760 LIMONEST
(avec le bordereau du versement)

Par virement :

Domiciliation : CCM DES MONTS D'OR

BIC : CMCIFR2A

IBAN : FR76 1027 8073 5100 0200 8710 136

3. Vous souhaitez verser un don en nature :

Don d'un service ou de matériels récents, en état de fonctionnement et en lien avec notre carte de formation
Contactez-nous au 04.78.35.11.30

Votre contact privilégié

Christine THOMAS

Cheffe d'Etablissement

christine.thomas@cneap.fr

04.78.35.11.30

Pourquoi choisir l'Institut Sandar ?

Un établissement à taille humaine

Au cœur des Monts d'Or, l'**Institut Sandar - La Salle** accueille chaque année près de 210 élèves et étudiants, qui ont fait la démarche de suivre un enseignement dans un établissement à taille humaine. Elèves et étudiants sont ainsi immergés dans un environnement favorable à leur réussite avec des lieux de travail spécifiques : laboratoires, salles informatiques, CDI, etc.

Un internat adapté sur place

Elèves et étudiants disposent d'un internat filles et garçons. L'internat répond au besoin de logement pour les élèves résidant trop loin de l'établissement et/ou au besoin d'encadrement périscolaire. Des activités sont proposées quotidiennement à l'internat, permettant d'assurer un suivi auprès de chacun et de contribuer à l'épanouissement des jeunes Sandariens.

Une offre de formations variée

- ↪ **Seconde générale** (Option Écologie, Agronomie, Territoire, Développement Durable)
- ↪ **BAC général** (Biologie-écologie/Physique-chimie ou Biologie-écologie/ Mathématiques)
- ↪ **BAC technologique STAV** (Sciences et Technologies de l'Agronomie et du Vivant)
- ↪ **BAC PRO CGEH** (Conduite et Gestion de l'Entreprise Hippique)
- ↪ **BTSA Agronomie : Productions Végétales**
- ↪ **BTSA Gestion et maîtrise de l'eau**
- ↪ **BTSA Technico-commercial** Produits Alimentaires et Boissons
- ↪ **Option équitation**

A partir de la rentrée 2021, de nouvelles spécialités proposées pour le BAC Général

- ↪ **Sciences Economiques et Sociales**
- ↪ **Sciences de la Vie et de la Terre**
- ↪ **Sciences de l'ingénieur**
- ↪ **Numériques et Sciences informatiques**

Un établissement dynamique qui sait se réinventer

Pour répondre aux besoins et demandes en formation des jeunes, notre Institut étoffe son offre à la rentrée 2020, grâce à un projet d'ouverture de nouvelles formations :

- ↪ **BPJEPS** : Educateur Sportif Activités Equestres
- ↪ **QUALIFICATION PROFESSIONNELLE** - Animateur d'Equitation
- ↪ **Nos 3 BTSA** sont désormais accessibles **EN APPRENTISSAGE**



270 entreprises
partenaires



210 élèves



36 enseignants

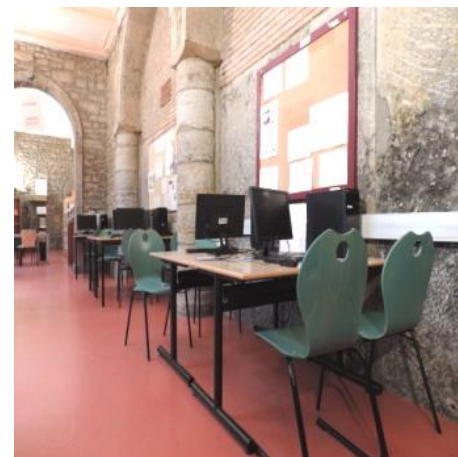
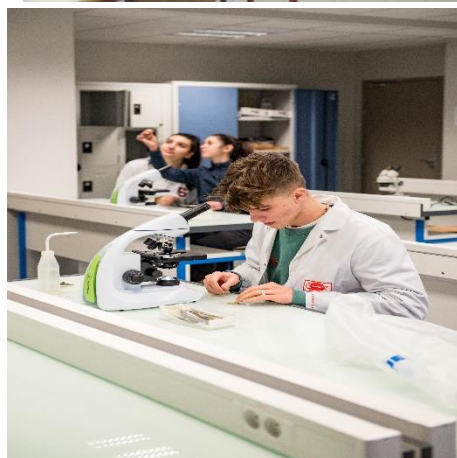
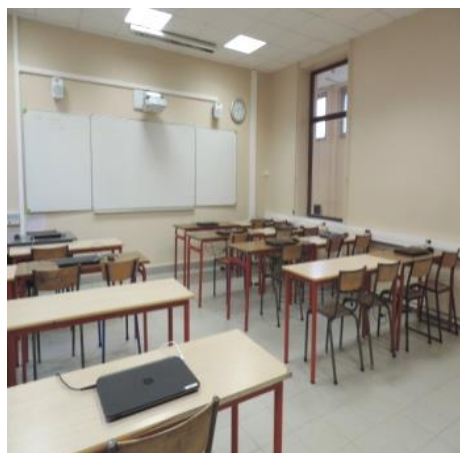


10 formations
proposées



2,5 millions de
Chiffre d'affaires

Retour en image des investissements grâce à vos versements



**Merci Pour Votre
Soutien !**